



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



RAPPORT DE DURABILITÉ

2019

TABLE DES MATIÈRES

Préface	4
Introduction	5
Résultat de la Scorecard	7
Durabilité d'entreprise	16
Objectifs et mesures	21
Indicateurs clés	25
Méthodologie de la Sustainable Banking Scorecard	30

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,



La Banque Alternative Suisse (BAS) est membre fondateur de la Global Alliance for Banking on Values (GABV), un réseau international de banques qui partagent les mêmes valeurs. Il vise à faire évoluer le système financier actuel vers un système plus social et écologique. Les directions générales ainsi que les collaboratrices et collaborateurs des banques membres du monde entier oeuvrent ensemble à la réalisation de cet objectif commun. Chaque année a lieu une conférence qui réunit les plus de 60 banques que compte actuellement la GABV. Fin février 2020, la BAS a eu le privilège d'accueillir la conférence annuelle à Berne ; la préparation de cet événement a donc constitué un axe prioritaire durant toute l'année dernière. La BAS a saisi l'opportunité de la présence de 150 représentantes et représentants de la GABV pour organiser, conjointement avec le WWF Suisse, une rencontre au sommet afin de mobiliser le secteur financier suisse pour la protection du climat. Tant la conférence annuelle que le

sommet ont été couronnés de succès ; un bref compte rendu figure en page 13.

La contribution des banques au réchauffement climatique devient de plus en plus un sujet public sensible. Dans ce rapport, nous expliquons comment la BAS agit par rapport à la protection du climat (page 15). Depuis sa création, la BAS est l'une des institutions financières qui s'efforce en permanence de minimiser les impacts environnementaux et sociaux négatifs de leurs actions et d'en accroître les effets positifs.

Cependant, nous ne nous contentons pas uniquement de gérer la banque de manière durable. Nous voulons aussi donner le bon exemple dans nos relations avec nos collaboratrices et collaborateurs, et nous voulons nous impliquer, au-delà de la banque, dans la société en général. Il va sans dire que nous veillons également à ce que nos activités quotidiennes soient menées en préservant les ressources. La deuxième partie du présent rapport, vous montre les résultats que nous avons obtenus à cet égard.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Anna-Valentina Cenariu

Responsable du service Durabilité
Membre du conseil d'administration

INTRODUCTION

Selon les statuts et les lignes directrices de la Banque Alternative Suisse (BAS), cette dernière place au cœur de son activité commerciale le bien commun, l'être humain et la nature, ainsi qu'une qualité de vie soutenable, pour les générations actuelles et futures.

La BAS estime essentiel les impacts positifs qu'elle induit sur la société et l'environnement. Elle cible son action avant tout sur l'économie réelle et veut être résiliente, notamment en période de crise, et pouvoir subsister sur le marché. Les facteurs économiques sont donc importants, sans pour autant constituer une maxime d'action. La BAS place son attention sur des objectifs à long terme et non pas sur un résultat à brève échéance. ¹

Ses actions quotidiennes sont guidées par les «Principes de la politique de placement et de crédit» qui s'appliquent à tous ses secteurs d'activités. Ces principes comprennent, d'une part, des critères d'exclusion pour les secteurs dans lesquels la BAS ne souhaite pas investir parce qu'ils ne correspondent pas à ses valeurs éthiques ou parce qu'ils ne sont pas durables. D'autre part, ils définissent les secteurs d'activités que la BAS veut encourager parce qu'ils ont des impacts positifs sur la société et l'environnement. Enfin, ils précisent les critères applicables à l'analyse d'entreprises et de titres en lien avec le conseil en placement. ²

Intégration organisationnelle

Le modèle d'affaires de la BAS est fondé sur les impacts sociaux et écologiques qu'elle veut atteindre, ainsi que sur une réflexion éthique continue. La structure organisationnelle reflète ce dessein. Les statuts de la banque instaurent un organe de contrôle d'éthique indépendant qui rend compte chaque année à l'assemblée générale de la cohérence des exigences éthiques de la BAS avec la réalité.

Le service Durabilité, qui dépend directement de la direction générale, est en charge de la gestion transversale de la durabilité dans toute la banque. Il est soutenu par une commission interne de durabilité composée de représentant-e-s du secteur Placement, du secteur Financement, du service Marketing et communication, ainsi que du service Analyse d'entreprises. Cette commission a en particulier pour tâche d'accompagner et de veiller à la mise en oeuvre de la stratégie en matière de durabilité, ainsi que de discuter d'éventuels conflits d'intérêt d'ordre éthique. Elle rend compte à la direction. Par ailleurs, un comité externe d'investissement durable soutient le service Analyse d'entreprises chargé de la sélection des titres entrant dans l'univers de placement BAS. Ce comité apporte son point de vue quant au suivi et à l'adaptation de la méthodologie d'analyse et, en cas de besoin, lorsqu'il s'agit d'évaluer des entreprises, organisations ou pays. ³

 ¹ www.bas.ch/statuts, www.bas.ch/lignes_directrices

 ² www.bas.ch/principes

 ³ www.bas.ch/investissements_responsables

› Comité d'investissement durable

INTRODUCTION

But et structure du rapport

Le présent rapport de durabilité de la BAS sert à rendre compte dans quelle mesure la banque remplit ses propres exigences de durabilité (voir encadré).

Sa première partie est établie avec la méthode de la Sustainable Banking Scorecard de la Global Alliance for Banking on Values (GABV).¹ Elle décrit la performance en matière de durabilité que la BAS réalise avec l'ensemble de ses activités commerciales.

La deuxième partie se fonde sur les normes du GRI et présente la durabilité d'entreprise au travers d'activités et d'indicateurs. Ces derniers ont été établis avec l'outil d'évaluation du «Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e.V. (VfU)».



La BAS estime qu'une banque est durable si :

- elle est résiliente au sens économique du terme ;
- son activité commerciale déploie un impact social et écologique positif ;
- elle est principalement axée sur l'économie réelle ;
- elle gère ses activités opérationnelles de façon transparente et responsable sur le plan social et environnemental, que ce soit en tant qu'employeuse ou en tant que prestataire de services.

¹ La Sustainable Banking Scorecard est expliquée aux pages 7 à 15.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

Performance en matière de durabilité de la BAS

Mesurée sur la base de la Sustainable Banking Scorecard de la GABV

Dimensions	Résilience	Adéquation à l'économie réelle	Impact socio-écologique
Résultats	 <p>32 sur 35 points</p>	 <p>21 sur 25 points</p>	 <p>40 sur 40 points</p>
Indicateurs	<p>Rendement global du capital 0,35%</p> <p>Ratio de fonds propres non pondérés 10,7%</p> <p>Part de crédits compromis 0,6%</p> <p>Avoirs de la clientèle/ Total du bilan 87,5%</p>	<p>Part du volume d'affaires affectée à l'économie réelle 73%</p> <p>Part du revenu provenant d'activités dans l'économie réelle 73%</p>	<p>Part des activités à impact socio-écologique 74%</p>
Résultat global	<p>93 sur 100 points</p>		
Conclusion	 <p>La BAS est solide sur le plan économique. Elle est apte à résister en période de crise et, plus généralement, à se maintenir sur le marché.</p>	 <p>La BAS est fortement orientée vers l'économie réelle. Elle soutient directement un grand nombre de projets et d'entreprises qui contribuent au développement de l'économie et de la société. Par conséquent, la majeure partie des revenus de la BAS en découlent.</p>	 <p>La plus grande part des activités de la BAS concernent ses secteurs d'encouragement qui ont un impact positif sur la plan social et écologique. La BAS contribue ainsi à la durabilité de la société et de l'environnement.</p>
Évaluation	<p>Performance en matière de durabilité: exemplaire</p>		

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

L'analyse repose sur les données relatives à l'ensemble des activités de la banque et englobe donc aussi bien les opérations figurant au bilan que celles qui sont hors bilan.² Fin 2019, le volume total correspondant s'élevait à 2,783 milliards de francs. 1,920 milliard de francs, soit 69 pour cent, pour les opérations au bilan, les crédits en constituant la majeure partie, et 31 pour cent pour les opérations hors bilan, auxquelles sont rattachées les affaires de placement, qui prennent de plus en plus de poids (voir graphique).

En ce qui concerne l'ensemble de ses activités commerciales, la Scorecard attribue

d'excellentes notes à la BAS ; elle obtient 93 points sur 100, ce qui lui vaut le qualificatif « d'exemplaire ». Les analyses ci-après détaillent comment ce résultat a été obtenu.

Capacité de résilience

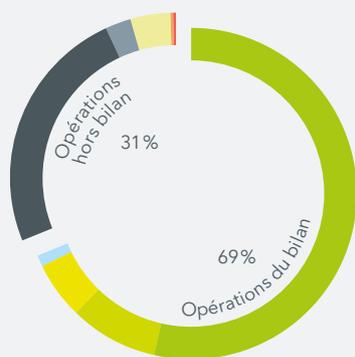
La BAS maintient stable sa capacité de résilience. La croissance régulière des fonds propres influence positivement ce résultat.

La Sustainable Banking Scorecard fait appel à des indicateurs financiers précis qui renseignent sur la capacité de résilience d'une banque. En effet, les banques doivent être durables également sur le plan économique. Elles doivent être résilientes tout particulièrement en période de crise et pouvoir subsister sur le marché.

De ce point de vue, la BAS est très solide et a pu préserver son bon résultat de l'année précédente. Le ratio de fonds propres non pondérés (leverage ratio), s'est légèrement amélioré de 10,1 pour cent en 2018 à 10,7 pour cent en 2019.³ Durant la même période, la part des crédits en souffrance comparée à la somme du bilan a baissé de 0,67 à 0,60 pour cent.

Même si la BAS ne cherche pas à maximiser le profit, elle pratique une politique de bénéfice « suffisant » et doit dégager des revenus et garder la maîtrise de ses coûts. Comparé à l'année précédente, la valeur moyenne sur

Répartition du volume d'affaires total (2,783 milliards de francs) en % par opération au bilan et hors bilan



● Affaires de crédits	53,6%
● Liquidités	8,6%
● Immobilisations financières	5,5%
● Autres actifs	1,2%
● Dépôts de clients	24,3%
● Instruments financiers dérivés	2,3%
● Garanties, engagements conditionnels	4,1%
● Prêts fiduciaires	0,2%
● Fonds d'innovation	0,08%

² À la BAS, ce chiffre englobe les dépôts-titres de la clientèle, instruments financiers dérivés, garanties et engagements conditionnels, prêts fiduciaires et investissements du Fonds d'innovation.

³ Calculé sur la base du capital total.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

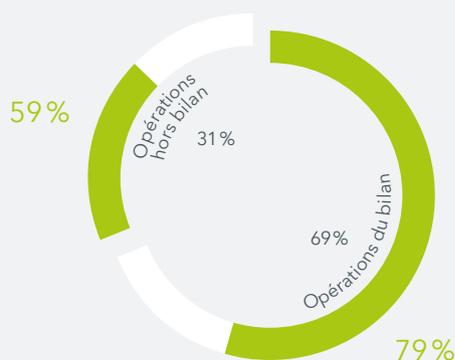
3 ans de la rentabilité globale du capital fléchit faiblement à 0,35 pour cent.

Adéquation à l'économie réelle

L'adéquation de la BAS à l'économie réelle s'améliore légèrement pour atteindre 21 points sur 25 avec la Scorecard.

En tant que banque, la BAS veut contribuer au développement de l'économie et de la société. Elle y parvient tout particulièrement lorsqu'elle oriente son activité vers l'économie réelle. Ce qui était le cas, fin 2019, pour 73 pour cent de l'ensemble de son activité commerciale (2018 : 72 pour cent). Avec 79 pour cent, les opérations au bilan affichent une adéquation élevée à l'économie réelle. Néanmoins, la BAS souhaite renforcer les affaires de placement pour des considérations de risque et de diversification. Contrairement aux crédits, ces affaires sont en majorité liées à la finance. Il existe toutefois des placements dont les fonds bénéficient directement à un projet ou une entreprise et qui soutiennent ainsi l'économie réelle. Font partie de cette catégorie, notamment, les prêts fiduciaires et les obligations ou actions non cotées en Bourse, telle que l'action BAS, ainsi que la stratégie Impact Fonds dans la gestion de fortune. Par conséquent, ces solutions de placement sont activement proposées par le conseil placement. Grâce à elles, les opérations hors bilan de la BAS réalisent un score de 59 pour cent (voir graphique), même si, de par sa nature, cet indicateur d'adéquation à l'économie réelle est plus faible en raison d'exigences

Quelle est la part totale du volume d'affaires dédiée à l'économie réelle ?



● orientée vers l'économie réelle

réglementaires de liquidité et négociabilité des placements financiers.

Les activités dans l'économie réelle génèrent des revenus inchangés à hauteur de 73 pour cent et, avec 7 points supplémentaires, font grimper le total à 21 points en tout avec la Scorecard.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

Impact socio-écologique

74 pour cent des activités commerciales de la BAS ont un impact socio-écologique positif. Elle obtient ainsi le maximum de 40 points.

La BAS réalise un impact socio-écologique positif avec 74 pour cent de son volume d'affaires (74 pour cent en 2018). Plus cette part est élevée, plus la banque contribue à une amélioration de la société et de l'environnement du point de vue de la durabilité.

86 pour cent des prêts de la BAS à fin 2019 concernent un des secteurs d'encouragement



● Habitat ou espace de travail durable	65%
● Énergies renouvelables	9%
● Organisations sociales ou culturelles	6%
● Agriculture durable	3%
● Coopération solidaire	1%
● Modèles d'affaires durables	2%
● Non-attribués à un secteur d'encouragement	14%

Opérations au bilan

En ce qui concerne les opérations au bilan, cette part s'élève à 72 pour cent ; en recul de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Quant aux opérations de crédit, elles se sont améliorées d'un point de pourcentage. L'ensemble des investissements financiers de la BAS répondent aux critères stricts de la BAS ; la liste complète figure dans le rapport de gestion. ⁴ En 2019 cependant, une position importante, particulièrement bien notée pour sa durabilité, est arrivée à échéance et cela s'est répercuté sur l'impact socio-écologique de cette catégorie.

En ce qui concerne les crédits, 86 pour cent sont investis dans neuf secteurs d'encouragement spécifiques de la BAS qui déploient un impact socio-écologique positif sur la société. En font notamment partie, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. ⁵

Par principe, la BAS n'octroie aucun fonds à des projets ou entreprises qu'elle estime contraire à l'éthique ou à la durabilité. Chaque demande fait l'objet d'un examen en regard de ces critères d'exclusion. La BAS publie l'intégralité des crédits octroyés dans son rapport de gestion imprimé en mentionnant le nom de la preneuse ou du preneur de crédit, le montant et l'affectation (voir graphique). ⁶

Opérations hors bilan

Dans les opérations hors bilan, 76 pour cent du volume ont un impact socio-écologique positif, soit deux points de pourcentage de plus que l'année précédente. Cette hausse s'explique par les fluctuations usuelles au sein des portefeuilles de placement de la clientèle, dues à des ventes ou achats périodiques destinés, notamment, à maintenir la

⁴ www.bas.ch/rapports › Rapport de gestion

⁵ www.bas.ch/principes

⁶ www.bas.ch/rapports › Rapport de gestion

RÉSULTAT DE LA SCORECARD



La BAS est membre de « Shareholders for Change »

En 2019, la BAS a rejoint le réseau « Shareholders for Change » (SfC), formé par des investisseurs institutionnels qui s'engagent pour une économie mondiale conforme aux objectifs de durabilité définis par les Nations-Unies. Les onze membres, qui gèrent ensemble des patrimoines correspondant à plus de 27 milliards de francs, ont aussi pour but de promouvoir un marché financier durable.

valeur financière du portefeuille concerné. En outre, la part des engagements conditionnels a augmenté en raison d'un changement de la base de calcul et donc aussi de leur impact socio-écologique.

L'univers de placement de la BAS répond à des critères stricts en matière de durabilité. Les placements qui enfreignent des critères internes d'exclusion définis dans les Principes de la politique de placement et de crédit sont exclus de cet univers. Il peut s'agir d'une branche d'activité entière ou d'entreprises spécifiques, notamment, l'industrie nucléaire, du tabac ou de l'armement. Il ne s'agit pas uniquement d'exclure les entreprises concernées mais aussi d'examiner leurs fournisseurs. Les entreprises actives dans l'un des neuf secteurs d'encouragement, dont la BAS estime qu'ils ont un impact positif sur la société et l'environnement, ou qui réalisent un apport substantiel dans l'un de ses secteurs, ob-

tiennent des points positifs. De façon générale, la maximisation du profit à court terme est exclue. [↗](#)

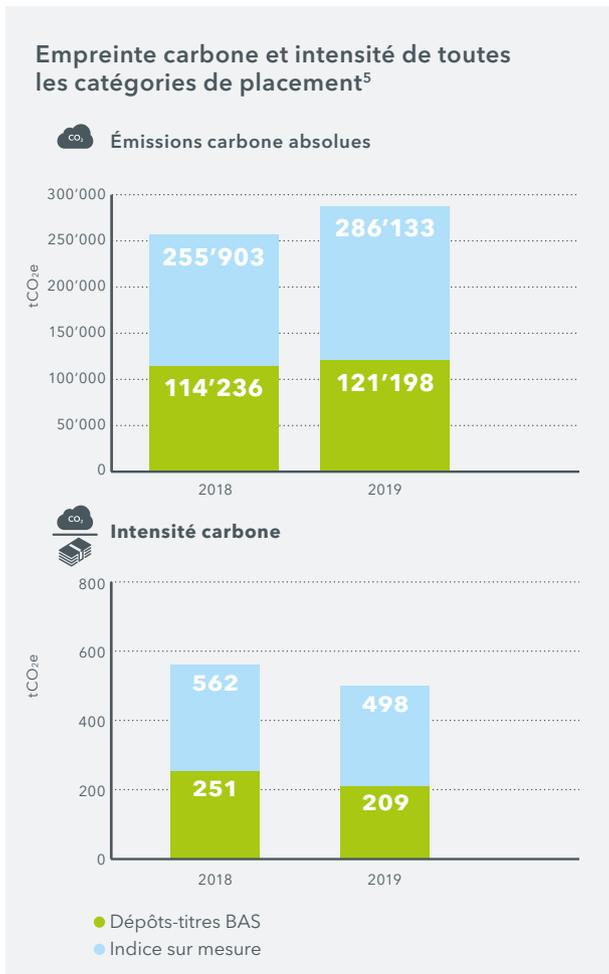
Depuis 2016, la BAS calcule l'empreinte carbone des dépôts-titres de sa clientèle. Plus une cliente ou un client BAS investit dans des entreprises qui émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre, plus l'empreinte carbone absolue due aux placements sous son dépôt-titres est conséquente. En mettant ce chiffre en relation avec le volume d'investissement on obtient



La BAS propose son propre fonds

De nombreuses clientes et de nombreux clients de la BAS disposent d'une fortune modeste qu'elles ou ils souhaitent investir à long terme. Depuis le printemps 2019, le fonds « ABS Living Values – Balanced Fund » est à leur disposition. Ce fonds de placement respecte bien sûr les critères d'exclusion cohérents de la BAS. Il remplit en outre l'objectif climatique de 2 degrés de l'accord de Paris. La nouvelle offre s'adresse aux personnes qui souhaitent investir au minimum 10'000 francs pour une durée de cinq à dix ans. La forte demande confirme qu'un tel fonds répond à un besoin.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD



Explications concernant l'indice sur mesure

La BAS compare l'empreinte carbone et l'intensité carbone au moyen d'un indice sur mesure. Ce dernier se compose de la part proportionnelle d'actions et d'obligations de tous les dépôts clientèle évalués. L'indice « iShares MSCI World » est retenu pour les actions et fonds en actions, et l'indice « Bloomberg Barclays Global High Yield Index » pour les obligations, fonds en obligations et fonds mixtes. Les données des indices de comparaison sont ceux de l'exercice 2018.

iShares MSCI World

Indice de référence qui se compose d'actions de moyennes et grandes capitalisations de 23 pays industriels.
www.msci.com/market-cap-weighted-indexes

Bloomberg Barclays Global High Yield Index

Indice global d'emprunts à haut rendement
index.barcap.com/Home/Guides_and_Factsheets

l'intensité carbone. Cette procédure permet de comparer l'empreinte CO₂ de différents établissements financiers.⁴

Les investissements dans les dépôts-titres de la clientèle de la BAS ont généré 121'000 tonnes de gaz à effet de serre (mesurées en équivalent CO₂) en 2019, ce qui représente 7000 tonnes de plus que l'année précédente, explicables par la hausse des fonds de la clientèle et donc du volume des investissements. Ce sont tout de même 165'000 tonnes de moins qu'un portefeuille de taille comparable basé sur l'indice de référence. Autrement dit, le portefeuille d'une cliente ou d'un client BAS produit en moyenne, par franc investi, encore nettement moins de gaz à effet de serre qu'un portefeuille qui se réfère à un indice traditionnel (voir graphique).

En 2019, l'intensité carbone s'établissait à environ 209 tonnes de CO₂ par million de franc investi, soit 17 pour cent de moins que l'année précédente. La BAS se situe également nettement en dessous de l'indice de comparaison pour ce qui a trait à l'intensité carbone (voir graphique). La BAS obtient ainsi confirmation que ses principes de placement permettent d'obtenir des impacts.

En outre, une réduction des émissions de CO₂ peut être observée dans les entreprises

⁴ Des informations complémentaires figurent aux pages 12 à 17 du rapport de gestion 2016.

⁵ Les chiffres sont arrondis et tiennent compte des émissions financées des scopes 1, 2 et 3 des titres examinés.

Qualité des données : 86 pour cent du volume de placement ont fait l'objet d'une analyse, dont 63 pour cent sur la base des indications d'émissions fournies par les entreprises elles-mêmes dans le cadre du scope 1 et 2. Les 37 pour cent restant, ainsi que l'ensemble des émissions du scope 3 ont fait l'objet d'une estimation par l'agence de notation de durabilité, ISS-Ethix.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD



La responsabilité du secteur financier dans la crise du climat

En février 2020, la BAS et le WWF ont organisé une conférence qui visait à mobiliser les milieux de la finance face à la crise climatique. Sous le titre « Every Degree Matters », l'événement a réuni des représentants-e-s de banques portées par des valeurs, d'établissements financiers traditionnels, de la BNS, de l'Association des banquiers, du monde politique, d'ONG et de la jeunesse pour le climat. Si les intervenant-e-s affichaient leur consensus sur le rôle de la finance, elles et ils l'étaient moins lorsqu'il s'agissait de déterminer qui devait en assumer la responsabilité et comment agir concrètement.

La réunion annuelle de la Global Alliance for Banking on Values a formé le cadre pour cette conférence. Ce réseau, dont fait partie la BAS, réunit plus de 60 banques dans le monde qui partagent les mêmes valeurs. Margaret L. Kuhlow, du WWF International, a résumé l'enjeu ainsi : Si l'on se contente de réduire le réchauffement à 2 degrés au lieu de 1,5, une personne sur quatre souffrirait de vagues de chaleur. Or, nous sommes loin d'atteindre l'objectif de 2 degrés de l'Accord de Paris. Elle cite le rapport « Le Cygne vert » de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui exprime les responsabilités : « Sans une politique efficace contre le dérèglement climatique, les banques centrales ne seront plus en mesure de garantir la stabilité financière et des prix ».

Cet appel à plus d'engagement est toutefois réfuté par Fritz Zurbrügg de la BNS

qui estime qu'elle doit travailler indépendamment de la politique et intégrer tous les risques (pas que le climat).

Sandrine Dixson-Declève du Club de Rome, attribue la responsabilité aux banques et investisseurs. « L'humanité doit renoncer aux énergies fossiles et à la croissance sans limite. Investir dans des usines de batteries automobiles efficaces sans sortir de l'industrie pétrolière est un non-sens ».

Comment amener la finance à devenir climatiquement neutre ? Alors que la demande de signaux réglementaires clairs a été émise à plusieurs reprises, la proposition de Martin Rohner de faire pression ensemble sur le Conseil fédéral pour des directives plus strictes n'a pas soulevé l'enthousiasme, surtout auprès des établissements financiers traditionnels. L'assemblée a tout de même admis que l'économie réelle contribue largement à la crise climatique.

Un pas important a été entrepris avec le « Partnership for Carbon Accounting Financials, PCAF », auquel ont adhéré plus de 60 instituts financiers du monde entier. Ce partenariat s'engage à appliquer des critères uniformisés et réduire les émissions. « Plutôt que de continuer à rejeter la responsabilité sur les autorités ou la clientèle, les banques devraient devenir plus actives dans la protection du climat et accepter une collaboration plus étroite », a plaidé M. Rohner. « Dans ce sens, la conférence est un bon début et le dialogue sincère encourageant », a conclu Marco Tormen du WWF.

Résumé d'un texte écrit par Pieter Poldervaart



RÉSULTAT DE LA SCORECARD

dans lesquelles la BAS avait déjà investi au cours des années précédentes.

Les actions affichent la plus faible intensité carbone. Cette catégorie de placement a produit le moins de gaz à effet de serre, soit en moyenne 163 tonnes de CO₂ par million de francs investi (197 tonnes en 2018). Ce changement s'explique essentiellement par la composition du portefeuille. Celle-ci fluctue selon les ventes ou achats ordinaires d'actions qui font varier la pondération de certains titres.

L'intensité carbone des fonds en actions a reculé de 18 pour cent à 381 tonnes par million de francs (464 tonnes de CO₂ en 2018). En ce qui concerne les obligations, l'intensité carbone a augmenté de un pour cent à 751 tonnes par million de francs investis.

Pour certains titres, la part de fonds étrangers attribuée a baissé et a eu pour conséquence de pousser l'intensité carbone vers le haut, même si les émissions de CO₂ n'ont pas augmenté. Les autres fonds s'en tirent par contre très bien ; leur intensité carbone a reculé en 2019 de 26 pour cent à 175 tonnes par million de francs et s'explique par la présence dans cette catégorie de fonds de placement à impact tels que des fonds de microfinance ou d'énergie éolienne. Leur intensité carbone est généralement plus faible.

Marginaux du point de vue du volume, les prêts fiduciaires ou les investissements du Fonds d'innovation de la BAS sont néanmoins pertinents. Leur impact socio-écologique positif atteint les 100 pour cent, car sans la BAS ils n'auraient tout simplement pas vu le jour.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD



Que fait la BAS pour le climat ?

1. Des **critères d'exclusion** qui ont pour but d'éviter des gaz à effet de serre : Les entreprises qui contribuent de manière significative à l'accélération du changement climatique sont exclues. L'exploitation et le commerce de ressources d'énergies fossiles, les constructeurs aéronautiques et les compagnies aériennes ou maritimes de croisières, ainsi que les fabricants de véhicules, de machines ou de systèmes de chauffage à fort rejets de gaz à effet de serre, sont exclus. En outre, la BAS n'investit pas dans des titres de pays qui ignorent la protection du climat et ne reconnaissent pas les objectifs climatiques internationaux.
2. Un modèle d'affaires qui se fonde sur des **critères d'encouragement** : Les secteurs d'encouragement de la BAS promeuvent les énergies renouvelables, la construction écologique, la mobilité durable et des modèles d'affaires innovants. À titre d'exemple, 9,1 pour cent du portefeuille de crédit sont dédiés au financement des énergies renouvelables.
3. **Transparence relative aux crédits** : La BAS publie l'ensemble de ses preneuses et preneurs de crédits, ainsi que le montant et l'affectation du crédit.
4. **Transparence dans les placements** : La BAS est la première banque suisse à analyser et publier, en collaboration avec South Pole Group, l'empreinte CO₂ de l'intégralité de son portefeuille de placement.
5. **Écologie d'entreprise** : La BAS agit de manière responsable sur le plan opérationnel et veille à une utilisation modérée des ressources. Elle s'approvisionne en énergie provenant à 100 pour cent de sources renouvelables et porte une attention particulière à l'efficacité énergétique de ses locaux. Les émissions de CO₂ qui ne peuvent pas être évitées sont compensées rétroactivement en soutenant un projet exemplaire d'un point de vue social et écologique à travers la fondation myclimate.
6. **«Paris Pledge to quit Coal»** : La BAS est la première banque suisse à avoir signé l'Appel de Paris pour sortir du charbon. Elle s'engage ainsi ouvertement à tout mettre en oeuvre pour éviter des investissements dans ce secteur. Cet Appel a été initié par l'organisation non gouvernementale Banktrack peu avant la conférence des Nations-Unies sur le climat à Paris. La campagne veut forcer les banques à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.
7. **«GABV Climate Change Commitment»** : La BAS est la première banque suisse à avoir signé la «GABV Climate Change Commitment». Cette déclaration lancée par la Global Alliance for Banking on Values engage d'ici à 2021 les banques participantes à mesurer et publier les émissions climatiques de l'ensemble de leurs activités et à prendre des mesures pour les réduire conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

Personnel

La part de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel reste élevée comparé à la branche. La BAS a décidé de procéder à une analyse du stress lié au travail.

La BAS pratique une culture d'entreprise basée sur le respect. Les niveaux hiérarchiques sont peu nombreux ; la participation et la cogestion se pratiquent à tous les échelons. L'association du personnel intègre l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la banque et a droit à un siège au conseil d'administration. Au sein de la banque, elle dispose d'un droit de participation concernant tous les thèmes touchant aux droits et devoirs des membres du personnel. ⁸

L'effectif du personnel de la BAS a augmenté en 2019 de neuf personnes pour atteindre 120 postes en fin d'année. L'âge de service moyen est de 7,2 années. Le taux de rotation a légèrement augmenté à 6,6 pour cent (2018 : 5,3 pour cent).

La BAS pratique une politique de soutien aux familles et promeut le temps partiel. Au 31 décembre 2019, 55 pour cent du personnel disposait d'un contrat de travail à temps partiel ; le pourcentage est de 62 chez les femmes et de 38 chez les hommes. Ces proportions sont élevées comparées à la branche d'activité en général. Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs ont droit à une allocation familiale de la BAS et les hommes à 20 jours de congé paternité.

La BAS s'engage avec cohérence en faveur de l'égalité des genres. La proportion de femmes cadres s'élevait à 33 pour cent en 2019. Les statuts de la BAS stipulent que

la part de femmes et d'hommes au conseil d'administration ne doit pas dépasser 60 pour cent. Cette exigence est actuellement remplie, le conseil se composant de quatre membres féminins et trois masculins. Les statuts exigent aussi que la direction générale se compose de femmes et d'hommes. En 2019, elle comptait deux femmes et trois hommes.

Le système salarial de la BAS est basé sur les critères de la fonction, de la prestation, de l'expérience et de la qualification. Le rapport entre le salaire le plus bas et le plus haut doit être compréhensible et socialement responsable. Les statuts prescrivent un écart maximal de 1 à 5. Dans les faits, il était de 1 à 3,76 en 2019. La publication, chaque année en interne, de la liste des salaires garantit la transparence. Les rémunérations de la direction générale et du conseil d'administration paraissent dans le rapport de gestion.

La BAS offre régulièrement des formations internes à ses collaboratrices et collaborateurs et soutient la participation à des formations externes et continues. En 2019, les membres du personnel ont suivi, en moyenne, 1,2 journée⁶ (corrigé des temps partiels). Peu élevé, la BAS souhaite augmenter ce chiffre à l'avenir. En outre, les collaboratrices et collaborateurs de la BAS participent régulièrement à des formations dédiées à l'éthique et au développement durable.

La BAS se préoccupe de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs. Les absences pour cause de maladie totalisaient en moyenne 9,4 jours par personne (corrigés des temps partiels). La BAS a mis en place diverses mesures qu'elle souhaite encore améliorer

⁶ La base de calcul a été modifiée en 2017.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE



En route vers l'auto-organisation

La BAS poursuit son projet « on y va » qui a pour but de développer la culture d'entreprise, lancé au printemps 2019 avec un grand événement d'équipe. Par la suite, environ un tiers du personnel a continué à travailler de manière autonome au sein de trois groupes de travail sur les thèmes de la culture de conduite, de la vision interne et de l'optimisation des processus.

pour réduire ce chiffre. En automne 2019, elle a procédé à une analyse du stress au travail de son personnel par la fondation Promotion Santé Suisse. Les résultats ont été analysés par la direction et des mesures appropriées ont été prises.

Société

La BAS soutient de nombreuses organisations partenaires et favorise activement la prise de conscience des impacts de l'argent sur la société.

La BAS, ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs, veulent apporter leur contribution au développement durable de la société. À cette fin, la banque soutient de nombreuses organisations et initiatives proches sur le plan des valeurs. ⁹

Elle organise régulièrement des événements publics pour favoriser le débat autour de sujets financiers et de société d'actualité.

Elle publie son propre journal moneta rédigé par une équipe rédactionnelle indépendante. Moneta questionne les fonctionnements et les interactions des circuits monétaires. Le journal débat également des voies alternatives durables pour l'économie et la société. Il est publié quatre fois l'an et distribué à 35'000 lectrices et lecteurs, en Suisse alémanique et en Romandie.

Depuis 2018, le journal est publié également en ligne et élargit ainsi son lectorat. La BAS contribue à développer et à diffuser le savoir dans le domaine de l'activité bancaire sociale et éthique, ainsi que de l'économie alternative. Enfin, la BAS prend régulièrement position sur des initiatives populaires lorsqu'elles sont en relation directe avec le modèle d'affaires et l'action de la banque.



Renforcer les banques qui partagent les mêmes valeurs

En 2019, la BAS a approfondi son partenariat avec six banques qui partagent les mêmes valeurs en Allemagne, au Danemark, en France, en Norvège, en Suède et en Suisse. Ces prises de participation ont permis de renforcer les fonds propres des banques concernées et de développer nos relations partenariales. Par ailleurs, il s'agit de participations qui sont 100 pour cent durables et dans l'économie réelle.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

En 2019, la BAS a signé la « Déclaration d'investisseur » en faveur du contreprojet à l'initiative pour des multinationales responsables et elle a affirmé sa solidarité avec la Grève des femmes. La BAS a également publié ses exigences pour une place financière respectueuse du climat et a signé une lettre publique de l'Association Swisscleantech au Conseil des États relative à la Loi sur le CO₂.

Grâce à l'association Fonds d'innovation, la BAS soutient la création de projets, institutions ou entreprises exemplaires qui disposent de peu de capitaux, mais présentent des structures viables et un concept convaincant. Le Fonds met à disposition des capitaux propres en prenant une participation, ou octroie des prêts ou des cautionnements. En 2019, le Fonds d'innovation a, entre autres, octroyé un prêt à une jeune entreprise qui propose des logements abordables et durables et a soutenu une start-up, dont l'invention – un tiroir sous vide – permet de conserver des aliments frais plus longtemps, sans réfrigération. ¹⁰

Depuis novembre 2014, la BAS encourage chaque mois, par l'intermédiaire de la plateforme de financement participatif Crowdify, un projet écologique ou social innovant en lui attribuant un don de 1000 francs. Les projets proposés par les initiatrices et initiateurs sont créatifs, originaux et sociaux.

Écologie d'entreprise

La BAS a pu réduire sa consommation de ressources et ses émissions de CO₂ en 2019. En ce qui concerne l'organisation de propres événements, elle veille à appliquer des normes strictes de durabilité.



Solidarité en période de pandémie Covid-19

Depuis sa fondation il y a 30 ans, la BAS se perçoit comme faisant partie d'une grande communauté de solidarité. Cette image de soi est aussi ancrée dans ses Lignes directrices. Dans la crise actuelle du Covid-19, cette solidarité est plus que jamais nécessaire. Avec sa place du marché en ligne, la BAS souhaite promouvoir la solidarité pendant et après la crise. Elle offre à sa clientèle de se présenter et fait connaître sur une autre page une sélection d'engagements lancés par des partenaires de son réseau ou par d'autres organisations proches sur le plan des valeurs. Enfin, la BAS ne met pas seulement à disposition sa plateforme, mais est active elle-même. www.bas.ch

La BAS agit de manière responsable sur le plan opérationnel et veille à une utilisation modérée des ressources. Les principes de la BAS fixent les critères applicables à l'exercice de ses activités clés. La banque y recourt aussi lorsqu'elle effectue ses achats. Son guide interne de l'approvisionnement durable rassemble l'ensemble des critères qui doivent être respectés lors de l'achat, par exemple, de produits de nettoyage ou de mobiliers de bureau, ou en lien avec l'organisation d'événements. Par ailleurs, la BAS n'achète pas de produits d'entreprises exclus par le service d'Analyse d'entreprises pour le secteur Place-

¹⁰ www.bas.ch/fondsdinnovation

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

ment. Idéalement, la BAS souhaite au contraire se fournir chez des entreprises qui satisfont à l'un de ses secteurs d'encouragement.

En 2019, la BAS a émis 121 tonnes de gaz à effet de serre (2018 : 123 Tonnes). Compte tenu de l'augmentation du personnel, cela représente une nette réduction.

Avec 58 pour cent, le trafic pendulaire représente la principale source d'émissions. Afin de réduire ces déplacements, la BAS permet à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler régulièrement depuis leur domicile. Elle soutient son personnel pour qu'il utilise les transports publics pour se rendre au travail.

19 pour cent du total des émissions de CO₂ est attribuable à la consommation de papier, dont 63 pour cent concerne les imprimés de la banque tels que moneta, le rapport de gestion et les différentes brochures de présentation des produits et services. La BAS utilise exclusivement du papier recyclé. En 2019, la consommation de papier a baissé à 219 kilogrammes par collaboratrice et collaborateur, ce qui représente une diminution de 16 pour cent par rapport à 2018. Grâce au recours accru à la numérisation, l'impression de documents devrait encore baisser à l'avenir.

Les déplacements professionnels pèsent pour 15 pour cent sur le total des émissions de gaz à effet de serre. Ce chiffre fluctue fortement d'une année à l'autre en fonction de la participation à des conférences ou des rencontres hors de la banque. En 2019, les déplacements professionnels ont diminué de huit pour cent comparé à l'année précédente. Dans la mesure du possible, il est demandé au personnel de la

BAS d'utiliser des moyens de transports écologiques pour les déplacements professionnels.

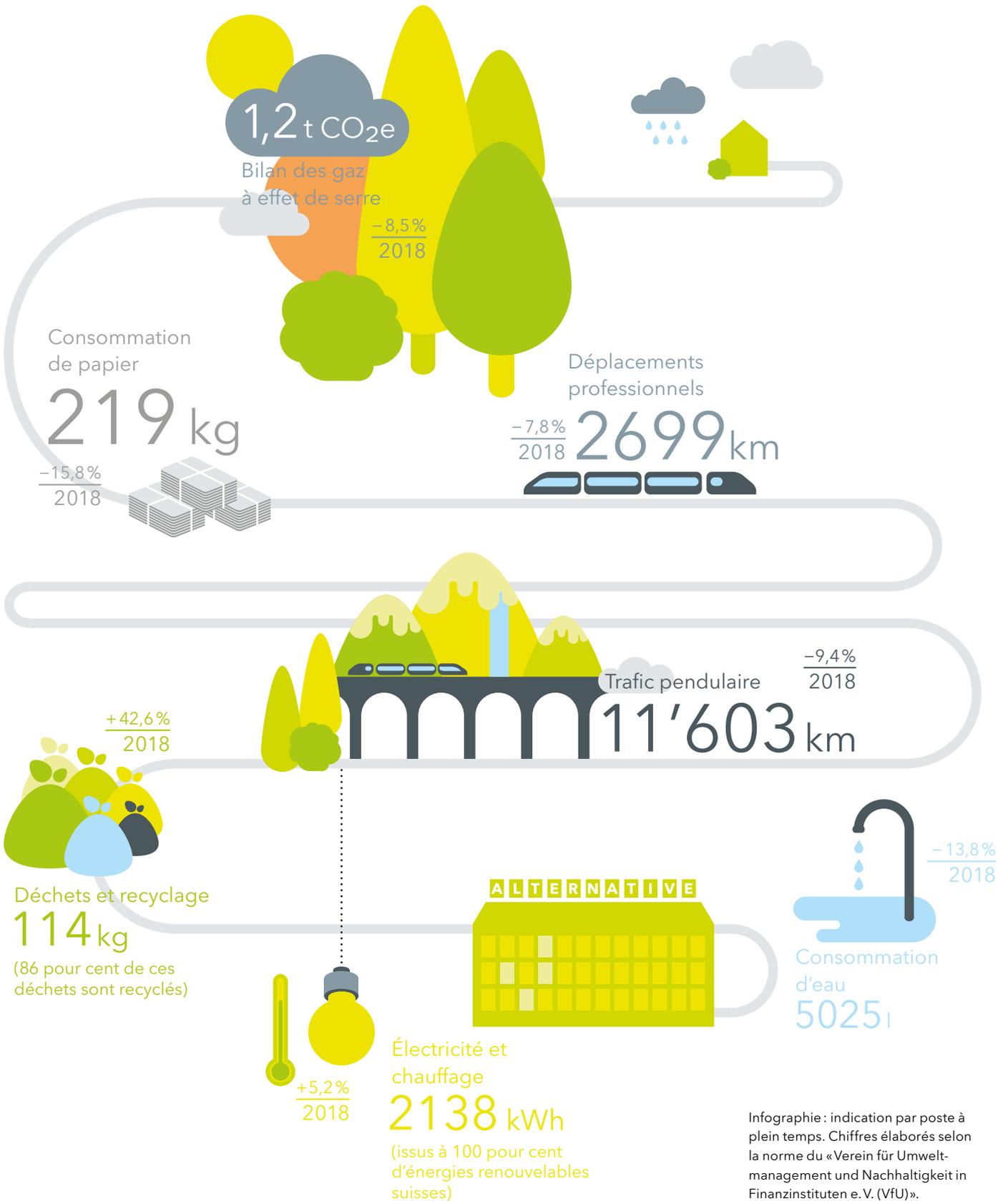
Les émissions de CO₂ engendrées par la consommation d'énergie sont comparativement faibles avec six pour cent. En 2019, celle-ci s'élevait à 2138 kilowattheures par collaboratrice et collaborateur, et correspond à une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année précédente. La BAS tire l'intégralité de son énergie de sources renouvelables.

Le siège de la BAS à Olten répond à des normes de durabilité strictes en ce qui concerne les aspects écologiques et de consommation d'énergie. De la conception énergétique à la construction et au choix des matériaux, le bâtiment est conforme au concept 2000 watts et dispose de la certification Minergie-P. Il est alimenté par de l'électricité verte et récupère l'eau de pluie pour rincer les sanitaires. Le mobilier de bureau est sélectionné en fonction de critères de durabilité. Enfin, le site est bien desservi par les transports publics. Etant donné que la BAS est locataire de ses bureaux à Lausanne, Genève et Zurich, l'impact sur l'écologie des bâtiments et la consommation d'énergie est restreint. Malgré tout, la durabilité a joué un rôle central lors du choix, aux côtés d'autres facteurs tels que les coûts et l'emplacement. À titre d'exemple, l'immeuble qui abrite le centre de conseil de la BAS à Zurich appartient à la Coopérative d'habitation Kalkbreite, officiellement certifiée « 2000 watts ». À ce jour, seuls sept sites dans toute la Suisse répondent à ces exigences strictes.

La BAS compense rétroactivement les émissions de CO₂ qui ne peuvent pas être évitées en soutenant un projet exemplaire d'un point de vue social et écologique à travers la fondation myclimate.

⁷ L'ensemble des indicateurs de l'écologie d'entreprise se base sur des valeurs moyennes par poste en équivalent plein temps.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE



OBJECTIFS ET MESURES

Stratégie relative à l'impact ainsi qu'à la durabilité sociale et écologique de la BAS (2018-2021)

En tant que banque à orientation sociale et écologique basée sur une réflexion éthique, la BAS veut augmenter sans relâche son impact positif sur la société et l'environnement, tout en réduisant autant que possible les répercussions négatives de ses activités commerciales.

Pour y parvenir, la BAS s'interroge sur ses actes ; elle examine dans quelle mesure elle vit réellement ses propres valeurs et remplit son mandat.

Dans le cadre de sa stratégie d'entreprise 2021, la banque a fixé huit objectifs concrets concernant son impact ainsi que sa durabilité sociale et écologique. Elle a aussi déterminé la manière dont elle compte les atteindre.

La BAS pratique une gestion réfléchie et holistique de la durabilité.

1. Inclure davantage les parties prenantes en matière de durabilité

La BAS veut davantage questionner sa clientèle, son actionnariat, son personnel et les ONG qui partagent ses valeurs, pour savoir comment ces parties prenantes perçoivent l'impact de la banque sur la société et l'environnement. Elle souhaite aussi les inclure lorsqu'elle réfléchit à ses principes éthiques et à leur orientation.

2019

La collaboration avec les parties prenantes reste importante pour la BAS. L'organisation de la conférence annuelle de la GABV en février 2020 a nécessité des ressources en personnel. Cette mesure a dû être reportée à 2020/2021.

2. Évaluer des outils de gestion et des certifications en matière de durabilité

Dans le but d'optimiser sa gestion de la durabilité, la BAS examine des instruments d'accompagnement et réfléchit à l'intérêt de certaines certifications.

2019

Toutes les certifications externes en matière de durabilité ont été vérifiées. La BAS a décidé de ne plus procéder à des certifications externes pour l'instant. Pour une entreprise de petite taille, ces mesures sont très coûteuses. L'accent devrait plutôt être mis sur la poursuite active du développement de sa propre durabilité.

3. Introduire une analyse plus pointue de l'impact

La BAS veut pouvoir mieux vérifier et démontrer comment elle influence la société et l'environnement. À cette fin, elle étoffe ses comptes rendus sur l'impact social et écologique.

2021

La BAS rend compte de façon détaillée sur sa durabilité et son impact.

1. Compléter les comptes rendus avec des objectifs, des mesures et l'état d'avancement de la mise en œuvre

La BAS enrichit ses comptes rendus avec des objectifs, les mesures qui en découlent et leur état d'avancement.

2018

Le rapport de durabilité 2017 décrivait les objectifs et mesures pour les années 2018-2021. Le présent rapport 2019 les évalue.

2. Développer les informations sur son site Internet

Sur son site Internet, la BAS présente son modèle d'affaires de manière claire et détaillée, sa façon de travailler et son impact.

2019

En raison de l'organisation de la conférence annuelle de la GABV en février 2020, les ressources en personnel de l'équipe Marketing & communication ont été affectées à d'autres tâches. De ce fait, cette mesure a été reportée à 2020/2021.

OBJECTIFS ET MESURES

La BAS soutient des domaines d'activités à caractère innovant.

1. Permettre aux clientes et clients d'intégrer davantage la durabilité

La BAS souhaite aider sa clientèle à intégrer davantage de durabilité dans ses projets et entreprises. Le rating immobilier, notamment, est un outil clé pour y parvenir et fera l'objet d'une actualisation. La BAS développe par ailleurs un rating pour la clientèle commerciale.

2. Augmenter la capacité à soutenir financièrement des projets

La BAS veut également soutenir des projets qui ont un impact positif élevé sur la société et l'environnement, mais qui peinent à trouver des capitaux ou des crédits. À ce jour, la banque concrétise cet objectif grâce au Fonds d'innovation. Elle examine la possibilité d'incuber davantage de projets de ce type dans le cadre de ses affaires de crédit.

3. Évaluer des méthodes de financements innovantes

La BAS est ouverte aux nouveaux moyens de financement collectifs de projets. Elle observe les récentes évolutions dans ce domaine et évalue leur intérêt potentiel.

2019

Diverses possibilités et partenariats ont été examinés. La BAS est arrivée à la conclusion que dans le contexte actuel des taux, elle doit développer d'autres pistes que des réductions d'intérêt pour soutenir sa clientèle vers plus de durabilité. La BAS poursuit ses réflexions à ce sujet.

en continu

Sur le principe, la BAS a décidé qu'elle allait s'orienter vers des projets ayant un impact positif élevé. Elle coopère également avec des organisations partenaires qui permettent la mise en œuvre de projets spécifiques ayant un impact particulièrement important.

en continu

La BAS suit le développement du crowdfunding depuis plusieurs années. Elle a également conclu des partenariats avec deux plates-formes bien établies (Crowdify, Swisspeers), qui lui permettent d'avoir un aperçu de première main sur le développement du financement participatif.

La BAS propose à sa clientèle des comptes et des placements qui ont un impact positif.

1. Augmenter la part des investissements avec un impact sur l'économie réelle

Lorsque l'argent est investi directement dans l'économie réelle, son impact sur la société et l'environnement est supérieur à un investissement en Bourse. Partant de ce constat, la BAS vise à augmenter régulièrement la part des fonds qui soutiennent l'économie réelle via ses secteurs d'encouragement.

2. Examiner des produits ayant un impact positif, destinés aux clientes et clients dont la fortune est modeste

La clientèle qui dispose d'une fortune modeste devrait néanmoins avoir la possibilité d'investir en vue d'obtenir un impact positif. La BAS examine régulièrement des produits qui permettent cela.

3. Faire évoluer continuellement les critères de l'analyse d'entreprises

L'application cohérente de critères sociaux et écologiques stricts distingue l'analyse d'entreprises faite par la BAS des évaluations habituelles de durabilité. La banque développe continuellement ces critères et observe les nouveaux champs qui deviennent importants du point de vue de la durabilité.

en continu

La stratégie « Impact Fonds » a gagné en poids comparé aux autres stratégies. En outre, la part d'investissements à impact reste élevée dans les autres stratégies.

en continu

Un tiers du volume de la gestion de fortune est désormais investi dans la stratégie Impact Fonds, qui vise à permettre à la clientèle disposant de patrimoines plus modestes d'accéder à des investissements à impact. En outre, le ABS Living Values – Balanced Fund, lancé en 2019, constitue une offre qui permet de réaliser un impact positif en investissant sur le marché secondaire. Voir aussi page 11.

en continu

En 2019, l'accent a été mis, entre autres, sur la méthodologie d'évaluation des rayonnements 5G dans l'industrie des télécommunications et sur le thème des microplastiques. Le comité d'investissement durable a été inclus dans la discussion.

OBJECTIFS ET MESURES

Avec ses placements financiers, la BAS recherche un impact positif

Les investissements financiers de la BAS sont soumis à des exigences économiques et légales strictes. Elle s'efforce toutefois de contenir les répercussions négatives sur la société et l'environnement. Elle investit afin d'obtenir un impact aussi positif que possible sur ces deux plans.

en continu

En 2019, une part importante de positions particulièrement bien notée pour leur durabilité est arrivée à échéance et cela s'est répercuté sur l'impact socio-écologique de cette catégorie, qui est passé de 81 pour cent en 2018 à 61 pour cent.

L'équipe de la BAS est un collectif qui met en œuvre une culture d'entreprise respectueuse.

En fin de compte, ce sont les collaboratrices et collaborateurs de la BAS qui mettent en œuvre la vision de la banque. Cela implique qu'elles et ils partagent et vivent les valeurs de la BAS, fondement d'une culture d'entreprise saine et respectueuse.

1. Renforcer la culture de conduite et d'organisation dans une perspective d'avenir

- **Développement de la conduite**
La BAS soutient clairement les collaboratrices et collaborateurs responsables d'équipes, afin qu'elles et ils développent leurs compétences en accord avec les principes de conduite de la banque. Un sondage représentatif interne donne le point de départ quant à la perception de la culture de conduite et d'entreprise.

en continu

En 2018, la BAS a lancé le projet « on y va » (voir page 17).

- **Développement du personnel**
La BAS soutient ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'elles et ils puissent s'affirmer à long terme face aux exigences du marché du travail et aux besoins de la banque. En outre, elles et ils doivent pouvoir déployer leurs talents individuels. Dans cette optique, la BAS conçoit une stratégie de développement du personnel; elle favorise l'échange authentique entre cadres et employé-e-s du point de vue des attentes réciproques.

2019

En raison du manque de ressources au sein du service du personnel, cet objectif a été reporté à 2020/2021.

2. Encourager un comportement respectueux entre collaboratrices et collaborateurs

- **Satisfaction du personnel**
La BAS interroge régulièrement son personnel quant à sa satisfaction au travail. Elle tient compte des réponses pour ses actions futures.

en continu

Dans le cadre de l'analyse du stress au travail menée à l'automne 2019, le personnel a été interrogé sur sa satisfaction.

- **Gestion de la santé en entreprise**
La BAS examine les mesures permettant de soutenir la santé de son personnel et elle développe un concept holistique de gestion de la santé.

2018

En raison d'un manque de ressources humaines, le projet avait été reporté à 2019. Dans un premier temps, la BAS a procédé en automne 2019 avec la fondation Promotion Santé Suisse à une analyse du stress au travail auprès de son personnel.

3. Concept de formation dans les domaines de l'éthique et de la durabilité

La BAS forme régulièrement son personnel en matière de durabilité et d'éthique. Elle l'encourage à un mode de vie durable. Dans cette optique, la banque élabore un concept de formation qui s'adresse à tous les membres du personnel, anciens ou nouveaux. La banque tient compte des besoins de formation spécifique des différents secteurs.

2019

Les bases ont été posées dans le cadre du groupe de travail « Vision interne » du projet « on y va ».

OBJECTIFS ET MESURES

La BAS exprime son opinion et s'engage en faveur de la société.

La BAS attache de l'importance à une communauté solidaire qui prend ses responsabilités pour que le monde soit agréable à vivre, aujourd'hui et à l'avenir. La banque veut y contribuer au-delà de ses activités commerciales proprement dites.

1. Prendre position sur des initiatives politiques lorsqu'elles sont en lien direct avec l'activité commerciale de la BAS

La BAS prend activement position sur des initiatives politiques qui ont un lien direct avec ses activités commerciales. Elle veut inciter sa clientèle et le public intéressé à participer aux débats sociopolitiques.

en continu

En 2019, la BAS a signé la « Déclaration d'investisseur » en faveur du contreprojet à l'initiative pour des multinationales responsables et elle a affirmé sa solidarité avec la Grève des femmes. La BAS a également publié ses exigences pour une place financière respectueuse du climat et a signé une lettre de l'Association Swisscleantech au Conseil des États relative à la Loi sur le CO₂.

2. Se mettre en réseau avec des organisations et initiatives proches sur le plan des valeurs

Afin de porter ses objectifs dans la société en général, la BAS se met en réseau avec des organisations et initiatives qui partagent ses valeurs. La BAS examine les affiliations existantes pour s'assurer que ses ressources soient utilisées efficacement en regard de cet objectif.

2018

Tous les partenariats ont été examinés. Des discussions ont eu lieu avec certaines organisations sur leurs objectifs stratégiques futurs.

3. Évaluer des engagements bénévoles

La BAS veut aussi soutenir la communauté locale. Elle examine la possibilité de s'engager bénévolement avec ses employé-e-s.

2019

L'évaluation aura lieu dans le cadre du groupe de travail « Vision interne » du projet « on y va ».

4. Étendre le rayon d'action de son activité de relations publiques

La BAS veut promouvoir un nouveau sens des responsabilités en ce qui concerne l'impact de l'argent sur la société. De plus, elle veut démontrer le rôle des banques sur les plans socio-politique et écologique. Pour y parvenir, elle élargit le rayon d'action de ses activités de relations publiques au-delà de son cercle de clientèle.

2021

La BAS exerce ses activités commerciales de manière responsable.

Dans le cadre de ses activités commerciales quotidiennes, la BAS veille aux répercussions négatives sur la société et l'environnement; elle les réduit autant que possible.

1. Veiller à la durabilité des bâtiments

Les bâtiments de la BAS sont exemplaires sur le plan de la durabilité. S'agissant des locaux loués, elle s'oriente autant que possible vers des critères de durabilité.

en continu

Lors du choix des nouveaux locaux pour notre bureau de Genève, une attention particulière a été accordée au respect des critères de durabilité.

2. Encourager un approvisionnement durable

La BAS sélectionne ses fournisseurs, produits et partenaires commerciaux selon des critères sociaux et écologiques. Pour son approvisionnement, elle établit des lignes directrices en cohérence avec ses principes.

2018

Mise en œuvre d'un guide de l'approvisionnement durable.

3. Réduire la consommation de papier

La consommation de papier de la BAS est trop élevée. La banque examine les causes et met en place des mesures appropriées pour parvenir à une diminution.

2019

En 2019, la direction a décidé que la BAS devait réduire de manière ciblée sa consommation de papier. Cela aurait dû commencer au premier trimestre 2020, mais a été reporté en raison de la crise du Covid-19.

INDICATEURS CLÉS

Résultats Sustainable Banking Scorecard

Aperçu des indicateurs clés	Valeur cible ou benchmark ¹	Minimum	Maximum de points possible	Résultat BAS 2019	Variation p. r. à 2018	Résultat BAS 2018	Points BAS 2019	Variation p. r. à 2018	Points BAS 2018
	%	%		%		%			
Résilience			35				32		32
Rendement global du capital ²	0,44	0	10	0,35 ⁴	-0,04	0,39 ⁴	7		7
Ratio de fonds propres non pondérés ³	10	5	10	10,7	0,65	10,1	10		10
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10	88	-1,05	89	10		10
Part de crédits compromis (l'indicateur doit être aussi bas que possible) ²	1,37	2,92	5	0,60	-0,07	0,67	5		5
Adéquation avec l'économie réelle			25				21		21
Volume d'affaires dédié à l'économie réelle	75	40	15	72,8	0,4	72,4	14		14
Bénéfice résultant d'activités dans l'économie réelle	80	50	10	72,6	0,1	72,5	7		7
Effet socio-écologique			40				40		40
Effet socio-écologique du volume d'affaires total	55	10	40	73,5	-0,4	73,9	40		40
Total points Scorecard			100				93		93

Légende

¹ Les valeurs cibles sont fixées par la GABV, sauf

² valeur moyenne sur 3 ans de l'étude « IFZ Retail Banking-Studie 2019 »

³ Calculé sur la base du total des fonds propres.

⁴ Valeur moyenne sur 3 ans

INDICATEURS CLÉS

Résultats Sustainable Banking Scorecard (suite)

Évaluation du volume d'affaires total	Volume total 2019	Part avec un effet socio-écologique positif			Part dédiée à l'économie réelle		
	en CHF	%	%	%	%	%	%
		2019	2018	2017	2019	2018	2017
Opérations au bilan							
Créances sur la clientèle et créances hypothécaires	1'490'674'706	86	85	85	100	100	100
Immobilisations corporelles	17'998'907	49	49	46	92	93	92
Immobilisations financières	152'349'119	61	83	70	1	1	0
Liquidités, créances sur les banques	240'171'620	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation, autres actifs	13'127'694	0	0	0	0	0	0
Total des opérations au bilan	1'920'320'092	72	74	74	79	77	78
Opérations hors bilan							
Placements dans les dépôts clientèle, y c. fonds BAS 2/3	676'948'840	74	72	78	50	51	53
Garanties, engagements conditionnels	114'656'449	77	66	67	100	100	100
Investissements du Fonds d'innovation (sans les liquidités)	2'164'735	100	100	100	100	100	100
Prêts fiduciaires	5'465'780	100	100	100	100	100	100
Volume des contrats des opérations sur dérivés	63'115'225	100	100	100	76	85	85
Total des opérations hors bilan	862'351'029	76	74	79	59	59	61
Volume d'affaires total (activités principales)	2'782'671'121	74	74	75	73	72	73

INDICATEURS CLÉS

Durabilité d'entreprise

Indicateurs sociaux & de gouvernance	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Emploi			
Nombre de collaborateurs-trices	120	111	107
Proportion de femmes	66	62	59
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹	33,0%	39,0%	42,0%
Personnes restreintes dans leur capacité de travail	1	1	1
Nombre de collaborateurs-trices en postes à plein temps	97,5	90,5	86,3
Pourcentage temps partiel (< 90%)	55,0%	56,8%	55,0%
Femmes	62,1%	61,9%	60,3%
Hommes	37,9%	38,1%	39,7%
Taux de rotation	6,6%	5,3%	5,6%
Années d'ancienneté (moyenne)	7,2	7,3	7,7
Âge moyen des collaborateurs-trices	43,2	43,5	43,8
Nombre d'apprenti-e-s	3	3	2
Jours de formation continue ² par personne en postes à plein temps	1,2	1,3	1,4
Heures de formation en éthique et durabilité, par personne en postes à plein temps	0,3	1,1	4,8
Jours de maladie par personne en postes à plein temps	9,4	10,6	8,7
Gouvernance			
Nombre de membres du conseil d'administration	7	9	8
Femmes	4	4	4
Nombre de membres de la direction	5	4	4
Femmes	2	1	1
Indemnisation conseil d'administration en CHF ³	235'107	227'073	215'154
Total salaires direction	946'704	757'155	749'691
Salaire brut le plus bas	4'200	4'061	4'000
Salaire brut le plus élevé	15'811	15'623	15'474
Rapport salaire le plus bas au salaire le plus élevé ⁴	1:3,76	1:3,85	1:3,86
Primes collectives payées pour l'exercice par poste à 100% ⁵	2'000	1'600	1'410

Légende

¹ Membres de la direction, responsables de secteur, de service et de groupe

² Formations internes et externes.

³ Pour les rémunérations individuelles se référer au rapport de gestion 2019 › Rapports et comptes, pages 42 à 43

⁴ Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5

⁵ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

INDICATEURS CLÉS

Durabilité d'entreprise (suite)

Indicateurs écologie d'entreprise	Unité val.	Qualité des données ¹	2019			2018			2017 ⁶		
			absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²
Energie : électricité et chauffage³	Kw/h	4	208'497	2'138	5,2%	183'990	2'032	3,2%	169'362	1'969	1,3%
Chauffage à distance Lausanne	Kw/h	4	27'051		19%	22'706		-15,6%	26'901		19,0%
Produit en Suisse	%	4	100,0			100,0			100,0		
Renouvelable ⁴	%	4	100,0			100,0			100,0		
Eau	%	4	83,0			86,0			86,1		
Solaire	%	4	8,0			12,0			9,5		
Vent	%	4	8,0			3,0			2,6		
Biomasse	%	4	1,0			2,0			1,9		
Déplacements prof.	km	3	263'145	2'699	-7,8%	264'868	2'926	6,0%	237'272	2'759	30,8%
Transports publics	%	3	75,3			73,8			64,3		
Voiture	%	3	0,4			0,3			0,8		
Avion	%	3	24,3			25,9			34,9		
Trafic pendulaire⁵	km	3	1'131'288	11'603	-9,4%	1'159'909	12'812	-4,0%	1'148'227	13'351	-0,4%
Transports publics	%	3	92,1			95,7			94,9		
Voiture	%	3	6,0			1,9			1,9		
À pied/bicyclette	%	3	1,8			2,4			3,1		
Consommation de papier	kg	3	21'327	219	-15,8%	23'519	260	0%	22'356	260	-6%
Documents clientèle (imprimerie externe)	%	4	23,6			20,3			24,9		
Imprimés, mailings (« moneta » inclus)	%	4	62,6			65,9			67,9		
Consommation interne (photocopieuses, imprimantes, blocs-notes, essuie-mains)	%	3	13,8			13,8			7,1		
Papier recyclé (papier post-consommation)	%	4	95,6			95,6			90,8		
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	%	4	4,4			2,3			9,2		
Consommation d'eau	lt	3	489'921	5'025	-13,8%	527'865	5'830	-20%	626'456	7'284	1%
Eau de pluie	%	4	6,0			6,0			5,0		
Eau potable	%	3	94,0			94,0			95,0		
Déchets	kg	2	11'141	114	42,6%	7'255	80	-2%	7'022	82	-6%
Recyclage (papier, carton, appareils électriques, PET, compost)	%	2	86,2			80,3			82,3		
Élimination déchets/Incinération	%	2	13,8			19,7			17,7		

Légende

¹ 4 = Mesures exactes

3 = Mesures partiellement exactes (p. ex. compteurs)

2 = Calculations/estimations exactes

1 = Estimations sommaires

² Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle

³ Olten & Zurich : pompe à chaleur = consommation d'électricité

⁴ Mix électricité du centre de calcul composé à 100 % d'énergies renouvelables, chiffres détaillés non disponibles

⁵ Réduction suite à des mesures plus précises en 2019

⁶ Indicateurs de consommation de CO₂ actualisés compte tenu de chiffres adaptés pour le trafic pendulaire

INDICATEURS CLÉS

Durabilité d'entreprise (suite)

Indicateurs bilan gaz à effet de serre	Unité val.	Qualité des données ¹	2019			2018			2017 ⁴		
			absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²
Total	t CO₂e	3	121,1	1'241	-8,5%	122,8	1'356	0,7%	118,0	1'347	6,7%
Électricité et chauffage ³	%	4	6,2			5,5			6,0		
Déplacements professionnels	%	3	15			15,0			15,0		
Trafic pendulaire ⁵	%	4	58,3			57,5			56,8		
Consommation de papier	%	3	19,4			21,1			21,0		
Consommation d'eau	%	3	0,2			0,3			0,3		
Déchets	%	3	0,6			0,6			0,5		

Commentaire

Le bilan gaz à effet de serre a été calculé selon « les chiffres-clés VfU » d'octobre 2015 (VfU = Association pour la gestion de l'environnement dans les banques, les caisses d'épargne et les assurances). Ces chiffres ont été publiés une première fois en 2003 selon cette systématique et sont actualisés périodiquement. Les impacts sur l'environnement sont à chaque fois extrapolés par le VfU selon l'effectif du personnel.

Les principaux indicateurs VfU se conforment aux standards internationaux pour les rapports sur l'environnement et le climat comme :

- le Global Reporting Initiative (GRI) : www.globalreporting.org
- le Greenhouse Gas Protocol : www.ghgprotocol.org
- le Carbon Disclosure Project : www.cdproject.net

Légende

¹ 4 = Mesures exactes

3 = Mesures partiellement exactes (p.ex. compteurs)

2 = Calculations/estimations exactes

1 = Estimations sommaires

² Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle

³ Olten & Zurich : pompe à chaleur = consommation d'électricité

⁴ Les indicateurs de CO₂ ont fait l'objet d'une actualisation en 2017 en raison d'une adaptation des chiffres concernant les déplacements professionnels.

⁵ Réduction suite à des mesures plus précises en 2019

MÉTHODOLOGIE DE LA SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

La Banque Alternative Suisse mesure sa performance en matière de durabilité sur la base de la Sustainable Banking Scorecard élaborée par la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Cette norme permet à la banque de rendre compte de ses activités à l'aide de chiffres détaillés en mettant l'accent sur les trois principaux critères qui sont considérés comme étant essentiels pour une banque durable. Premièrement, l'ensemble des opérations au bilan et hors bilan de la banque sont analysées sous l'angle de l'**effet socio-écologique** et de leur **adéquation avec l'économie réelle**. Les domaines d'évaluation retenus figurent sur l'illustration en forme de dé (voir graphique). La partie adéquation avec

l'économie réelle représente 25 pour cent du résultat final et l'effet socio-écologique 40 pour cent. Deuxièmement, des chiffres clés financiers particulièrement pertinents pour la capacité de **résilience** de la banque sont calculés. Cet indicateur contribue à hauteur de 35 pour cent au résultat global.

Élaboration des indicateurs

Effet socio-écologique

Chaque opération effectuée par la BAS est analysée selon son effet socio-écologique. En ce qui concerne les placements financiers, que ce soit pour son propre compte ou celui de ses clientes et clients, la BAS applique ses propres critères d'analyse d'entreprises. Selon cette méthode, chaque placement reçoit une notation entre un et cinq oiseaux BAS. La Scorecard estime qu'un placement financier réalise un effet socio-écologique positif lorsqu'il obtient au moins deux oiseaux BAS.

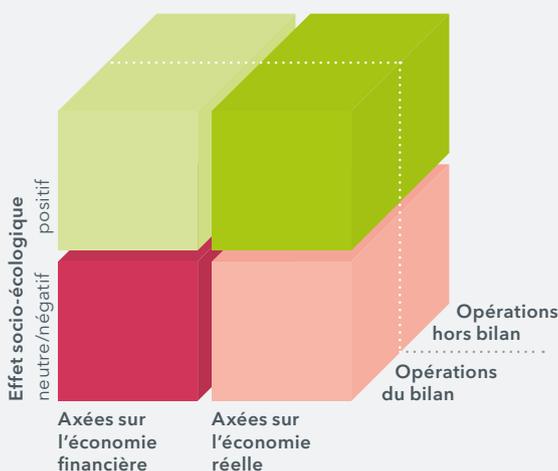
Les crédits octroyés sont évalués en fonction de leur affectation. Ici aussi, il s'agit avant tout de déterminer si la banque réalise un effet socio-écologique positif grâce au financement alloué.

Adéquation avec l'économie réelle

Un crédit ou un placement financier est en adéquation avec l'économie réelle lorsque les fonds profitent directement à un projet ou à une entreprise et soutiennent ainsi l'économie réelle. Les prêts fiduciaires et les actions ou obligations non cotées appartiennent à cette catégorie. Lorsqu'il s'agit uniquement d'une activité de vente ou d'achat d'actions ou d'obligations cotées en Bourse, ou d'autres

Dimensions d'évaluation de la Scorecard

Une banque est particulièrement durable lorsque ses activités ont un effet socio-écologique positif et sont axées sur l'économie réelle.



MÉTHODOLOGIE DE LA SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

produits financiers, il s'agit d'une transaction financière. La banque doit donc vérifier si l'instrument financier qu'elle utilise est en lien avec l'économie réelle ou se restreint à la sphère financière.

Résilience

Quatre indicateurs définissent la capacité de résilience économique :

- *Rendement global du capital* (rapport entre bénéfice, y compris création de réserves latentes, et total du bilan) : pour survivre sur le long terme, une banque a besoin d'une rentabilité suffisante. Mais un profit trop élevé porte généralement préjudice à la communauté.
- *Ratio de fonds propres non pondérés* (rapport entre fonds propres et total du bilan) : plus les fonds propres d'une banque sont élevés, mieux elle résistera
- *Ratio de couverture des prêts à la clientèle* (rapport entre avoirs de la clientèle et total du bilan) : l'indicateur révèle dans quelle mesure la banque est financée en interne, c.-à-d. par les avoirs de la clientèle. Une valeur élevée signifie que la banque ne dépend pas du marché financier.
- *Part de crédits compromis* (part des crédits compromis ou en souffrance par rapport au total du bilan) : une part trop élevée de crédits en souffrance peut remettre en question la survie sur le long terme de la banque. Des relations clientèle fortes et directes font généralement baisser ce risque.

Sustainable Banking Scorecard

Indicateur	Valeur cible ⁱ ou benchmark ⁱⁱ	Minimum	Points maximums
	%	%	
Résilience			35
Rendement global du capital	0,44 ⁱⁱ	0	10
Ratio de fonds propres non pondérés	10	5	10
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10
Part de crédits compromis (l'indicateur doit être aussi bas que possible)	1,37 ⁱⁱ	2,92	5
Adéquation avec l'économie réelle			25
Adéquation avec l'économie réelle de l'ensemble du volume d'affaires	75	40	15
Part du bénéfice réalisé avec des activités dans l'économie réelle	80	50	10
Effet socio-écologique			40
Effet socio-écologique de l'ensemble du volume d'affaires	55	10	40
			100

ⁱ Les valeurs cibles sont fixées par la GABV sur la base de valeurs empiriques.

ⁱⁱ Benchmark = Valeur indicative de comparaison de la branche
Source : Institut für Finanzdienstleistungen IFZ, étude sur les banques de détail 2018.

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
contact@bas.ch

www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Rue de Lyon 77
Case postale
1211 Genève 13
T 022 907 70 00
geneve@bas.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
contact@abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8036 Zürich
T 044 279 72 00
zuerich@abs.ch